



Protection de lâ??enfance : un systÃ¨me Ã bout de souffle

Description

Lâ??aide sociale Ã lâ??enfance (ASE) traverse une crise profonde. Manque de moyens, pÃ©nurie de professionnels, difficultÃ©s du placement familial : derriÃ¨re les faits divers qui choquent lâ??opinion, câ??est tout un systÃ¨me fragilisÃ© qui peine Ã protÃ©ger les enfants les plus vulnÃ©rables. Le regard de Claudie, qui a longtemps travaillÃ© pour lâ??ASE.

Par Claudie Perrot.

Les images sur les rÃ©seaux sociaux dâ??un garÃ§on de 8 ans se faisant raser le crÃ¢ne par une Ã©ducatrice qui voulait le punir, ont donnÃ© un coup de projecteur sur lâ??aide sociale Ã lâ??enfance (ASE) et suscitÃ© lâ??Ã©moi de tous les mÃ©dias.

Mais au-delÃ de lâ??indignation lÃ©gitime, ces affaires rÃ©vÃ©lent une rÃ©alitÃ© plus profonde : celle dâ??un systÃ¨me de protection de lâ??enfance en grande difficultÃ©.

La protection de lâ??enfance est pourtant une prioritÃ© nationale. Elle garantit Ã « les droits, la sÃ©curitÃ© et le bien-Ãªtre des enfants en danger ou en risque de danger Ã ». Sur le papier, lâ??organisation est claire : lâ??Ã©tat fixe les orientations, les conseils dÃ©partementaux financent et mettent en Åuvre lâ??aide sociale Ã lâ??enfance (ASE), et les professionnels interviennent sur le terrain. Dans les faits, les disparitÃ©s territoriales sont importantes. Selon les prioritÃ©s budgÃ©taires des dÃ©partements, les moyens accordÃ©s Ã lâ??enfance varient considÃ©rablement.

Enfant en danger

A quoi repÃ¨re-t-on un enfant en danger ? Les signes peuvent Ãªtre physiques â?? hÃ©matomes, brÃ»lures, cheveux arrachÃ©s â?? ou psychologiques â?? repli sur soi, troubles du sommeil, agressivitÃ© inhabituelle â?? ou encore, plus difficiles Ã dÃ©tecter, comme les violences sexuelles. Dâ??autres Ã©lÃ©ments peuvent alerter : un mineur livrÃ© Ã lui-mÃªme sans surveillance parentale, en situation de carence de soins, dâ??hygiÃ¨ne ou dâ??alimentation.

HÃ©las, il a Ã©tÃ© constatÃ© que, dans la majoritÃ© des cas, ces violences sont associÃ©es entre elles.

Signalement et mesures

Face Ã ces situations, chacun â?? travailleurs sociaux, enseignants, mÃ©decins, mais aussi tout

citoyen Ã¢ a le devoir de signaler une situation de maltraitance.

Les conseils d'Ã¢partementaux sont compÃ¢tents pour recevoir ces signalements. Il est Ã¢galement possible de contacter le 119, numÃ¢ro d'urgence de l'enfance en danger. DiffÃ¢rentes mesures d'aide sont alors mises en place par l'ASE, telles que l'aide Ã¢ domicile (AED), puis l'aide Ã¢ducative en milieu ouvert (AEMO). Cette derniÃ¢re, ordonnÃ¢e par le juge, consiste en l'intervention d'un Ã¢ducateur pour une durÃ¢e variable de six mois Ã¢ deux ans, renouvelable.

Lorsque ces mesures ne permettent pas d'amÃ¢liorer la situation de l'enfant, ou en cas d'urgence, le juge peut dÃ¢cider de placer l'enfant hors de sa famille, soit dans une maison d'enfants Ã¢ caractÃ¢re social (MECS), soit dans une famille d'accueil.

Que se passe-t-il ensuite ?

Prise en charge d'Ã¢faillante

Il est important de rappeler qu'au moment oÃ¢ l'enfant maltraitÃ¢ quitte son domicile, il a souvent d'Ã¢jÃ¢ vÃ¢cu des ruptures, des carences multiples et un parcours de vie particuliÃ¢rement chaotique. Il arrive fragilisÃ¢, parfois agressif, sans repÃ¢res. Au regard de ce qu'il a traversÃ¢, il serait essentiel de lui offrir une prise en charge de qualitÃ¢. Or, il n'en est rien. L'ASE traverse actuellement une crise : pÃ¢nurie de lieux d'accueil adaptÃ¢s, manque de places disponibles et insuffisance de professionnels. Les personnels en poste dÃ¢noncent un manque de moyens face Ã¢ une mission toujours plus lourde : stress permanent, sentiment de ne pas pouvoir bien faire, modalitÃ¢s d'accueil ne garantissant pas le bon dÃ¢veloppement des enfants. Les arrÃ¢ts maladie et les burn-out frÃ¢quents, la rotation constante des Ã¢quipes Ã¢ducatives et le manque d'encadrement fragilisent encore davantage ces enfants. Deux adultes pour dix ou douze enfants prÃ¢sentant des carences affectives, des comportements violents et un besoin d'attention constant : comment faire face ?

Les mÃ¢tiers de l'aide Ã¢ l'enfance ne sont plus attractifs. Les conditions de travail Ã¢ horaires Ã¢tendus, week-ends et jours fÃ¢riÃ¢s travaillÃ¢s Ã¢ s'accompagnent d'une rÃ¢munÃ¢ration insuffisante. Ã¢ cette fatigue physique s'ajoute une charge Ã¢motionnelle considÃ¢rable, insuffisamment reconnue et valorisÃ¢e.

La prioritÃ¢ serait d'embaucher des personnels qualifiÃ¢s et formÃ¢s, et de revaloriser les salaires, qui ne sont pas Ã¢ la hauteur des missions exercÃ¢es. Cela n'est pas le cas ! En tÃ¢moigne l'affreux fait divers.

Placement familial

Une alternative Ã¢ la maison d'enfants existe : le placement familial. L'accueil en famille reste aujourd'hui privilÃ¢giÃ¢ pour les jeunes enfants, car il offre une stabilitÃ¢ du lieu de vie auprÃ¢s de leurs Ã¢ parents d'accueil Ã¢. Ce mode de prise en charge leur permet de grandir et de se construire dans un environnement sÃ¢curisant. Bien qu'il soit prÃ¢sentÃ¢ comme la solution la plus adaptÃ¢e pour l'enfant et la moins coÃ¢teuse pour la collectivitÃ¢, le placement familial traverse aussi une crise profonde. Plus de 70 000 enfants sont accueillis en famille. En 2021, l'Ã¢ge moyen des accueillants Ã¢tait de 55 ans. Dans dix ans, la moitiÃ¢ d'entre eux sera partie Ã¢ la retraite, et les dÃ¢partements rencontrent d'Ã¢jÃ¢ des difficultÃ¢s de recrutement. Travailler 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 constitue la rÃ¢alitÃ¢ de nombreux assistants familiaux. Ã¢ cela s'ajoute une prise en charge d'enfants aux problÃ¢matiques de plus en plus complexes, parfois marquÃ¢es par des pathologies sÃ¢vÃ¢res, ainsi qu'un manque de reconnaissance institutionnelle, la profession peinant Ã¢ se faire entendre et Ã¢tant parfois dÃ¢considÃ¢rÃ¢e par les responsables institutionnels.

On comprend que les vocations s'essoufflent.

Une enquÃ¢te de l'Union fÃ©dÃ©rative des familles d'accueil (UFNAFAAM) a rÃ©vÃ©lÃ© que « ce n'est pas la relation avec les enfants qui est la plus compliquÃ©e, mais la relation avec les services de l'ASE » : isolement, manque d'intÃ©gration au sein des Ã©quipes et dÃ©gradation des conditions de travail constituent les constats dressÃ©s par ces assistants familiaux.

Lors d'une intervention rÃ©cente au SÃ©nat, la DÃ©fenseuse des droits, Claire HÃ©don, a indiquÃ© que 77 % des juges pour enfants renoncent Ã prononcer des placements faute de places adaptÃ©es. L'Ã©tat de la protection de l'enfance est catastrophique. C'est pourquoi il est urgent de dÃ©velopper des actions de prÃ©vention. Les neurosciences ont dÃ©montrÃ© : les recherches sur le cerveau soulignent l'importance cruciale des premiÃ©res annÃ©es. Tout se joue avant 6 ans, il est donc fondamental d'intervenir le plus prÃ©cocement possible pour rÃ©pondre aux besoins des enfants et de leurs familles. Dans les Protections maternelles et infantiles (PMI), il conviendrait de renforcer les visites Ã domicile prÃ©natales et postnatales ainsi que les consultations infantiles pour les 0-6 ans. Dans les Ã©coles maternelles, il serait nÃ©cessaire de rÃ©aliser des bilans de santÃ© pour les enfants de 3 Ã 6 ans. Il faudrait Ã©galement dÃ©velopper les relais parentaux, lieux d'accueil destinÃ©s aux enfants dont les familles rencontrent des difficultÃ©s.

Bref, il ne manque ni les constats ni les propositions. Ce qui fait dÃ©faut, ce sont des choix politiques Ã la hauteur des enjeux.

La protection de l'enfance ne peut pas Ãªtre une variable d'ajustement budgÃ©taire.

Il s'agit de nos enfants et de notre avenir.

Categorie

1. En direct

date crÃ©Ã©e

27/02/2026